LANGUE VIVANTE : ALLEMAND – session 2013

ECRIT : Durée : 2 heures, coefficient 1 (dictionnaire bilingue autorisé)

5 copies – notes de 8 à 16 – Moyenne : 12,8 Trois copies obtiennent une note supérieure ou égale à 15.

Le texte de 218 mots était extrait d'un article du ***Spiegel*** publié le 15 octobre 2012, intitulé : **"Frauen im Management".** Cet article s'inscrivait dans le débat suscité en Allemagne par la Ministre de la famille, Kristina Schröder, qui avait proposé d'instaurer un quota obligatoire de femmes dans les comités exécutifs des grandes entreprises (en particulier dans les organisations figurant dans le DAX).

Malgré le petit nombre de copies, cette session est très satisfaisante, car trois copies attestent de connaissances solides, d'une très bonne compréhension du texte proposé en traduction, d'une bonne maîtrise des techniques de transposition en français et d'une grande aisance en expression écrite.

VERSION :

- **Remarques d'ordre lexical**

Vocabulaire du domaine économique *: das Wirtschaftsleben* : la vie économique ; *das Berufsleben* : la vie professionnelle ; *das Konzern* : la grande entreprise, l'organisation ; *das Unternehmen* : l'entreprise ; *die Unternehmerin* : la chef d'entreprise, *das Topmanagement* : terme évidemment transparent, mais qui n'était pas si facile à transposer en français : on pouvait opter pour « comité exécutif », « fonctions dirigeantes », qui convenait bien aussi pour traduire « *leitende Funktionen* » ; *die Finanzchefin* : la directrice du département financier ; *der Mitarbeiter* : le collaborateur, mais dans le contexte présent : « *bei Unternehmen mit bis zu fünf Mitarbeitern* », il était préférable de traduire : « dans les entreprises comptant moins de cinq salariés » , le terme « associé » choisi par un candidat n'étant pas pertinent dans le contexte, qui comparait les entreprises du DAX aux très petites entreprises ; *der Beschäftigte* : le salarié, l'employé : il s'agit du participe 2 substantivé du verbe (jemanden) beschäftigen : employer quelqu'un, littéralement : occuper quelqu'un. Quant à l'exemple cité au début du texte, Booz & Company, il s'agissait d'une « *Unternehmensberatung* », c'est-à-dire d'un cabinet de conseils aux entreprises.

Vocabulaire spécifique au sujet, la sous-représentation des femmes aux postes clés des entreprises : *das Geschlecht* : le sexe, *die Ausbildung* : la formation, *der Frauenanteil* : la proportion de femmes, *andere Prioritäten setzen* : se fixer d'autres priorités (« poser des priorités » est un calque) ; *weiblich* signifie *féminin,* mais ne saurait être traduit ainsi dans la phrase : « … *sind etwa bei Unternehmen mit bis zu fünf Mitarbeitern nur 20 Prozent der Chefs weiblich. » :* « …dans les entreprises de moins de cinq employés par exemple, 20 pour cents seulement des chefs sont des femmes » ; *die Gleichstellung der Frauen :* l'égalité de fait des femmes.

Mots invariables : *Nach wie vor* : encore aujourd'hui, de nos jours encore, *etwa :* par exemple (mais peut signifier aussi « environ », en particulier lorsque ce mot précède une donnée chiffrée) ;

weltweit : à l'échelle mondiale, dans le monde ; *zwar :* certes *; hierzulande :* dans notre pays ; *sogar* : même ; *laut + datif :* selon, d'après ; notons enfin la présence de la postposition *zufolge + Datif ,* qui a le même sens que *laut.* Pour finir, *kaum (à peine, ne … guère)* a posé quelques difficultés : dans la séquence *: „und das obwohl es kaum mehr Unterschiede bei Ausbildung und beruflicher Qualifikation zwischen den Geschlechtern gebe".* Il fallait une parfaite maîtrise de la langue française et en particulier de l'utilisation des négations pour éviter un contre-sens : la plupart des candidats ont traduit ainsi ** …. et ce, bien qu'il y ait à peine plus de différences entre les sexes* ***en matière de (bei****) formation et de qualification professionnelle.* Un seul a inséré correctement la négation *ne,* mais a omis de traduire le « *mehr* » (*bien qu'il n'y ait guère de différences).* En réalité, le *« kaum »* contenait en soi la nuance négative à associer avec *mehr (*cf *: nicht mehr : ne plus, nie mehr : plus jamais),* et il fallait traduire *: « … et ce, bien qu'il* ***n'y ait quasiment plus*** *de différences … ».*

Cet exemple illustre bien la difficulté qui consiste à transposer de manière claire, dépourvue d'ambiguïté, un texte vers une langue cible que les candidats sont censés maîtriser. Car la difficulté de cette version résidait précisément dans cette transposition. En témoigne cette liste non exhaustive de traductions calques, de maladresses, ou d'énoncés absurdes :

**Bien la moitié des diplômés* pour *une bonne moitié des diplômés*

**Beaucoup trop peu de femmes* pour *bien trop peu de femmes*

**L'Allemagne est une puissance de tête à l'international, *l'Allemagne a pourtant appartenu au haut du tableau international*

**La part des femmes* pour *la proportion de femmes*

**Cela n'autorise pas à passer au-dessus du fait que la réalité montre qu'encore un grand nombre stagne alors qu'elles ont atteint le même statut économique que l'être aimé partenaire (*confusion *gelebt/geliebt)*

- **Remarques d'ordre syntaxique :**

Un certain nombre de phrases comprenaient un verbe conjugué au subjonctif 1, (*gehöre, gebe es , seien)* exprimant le discours indirect, et il fallait donc insérer des incises comme « selon cette étude », pour indiquer qu'il s'agissait du résultat de l'étude effectuée par le cabinet de conseils Booz et Company. Les formes de subjonctif 2 présent (*hätten, setzten)* étaient des formes de substitution du subjonctif 1 présent, comme l'exige la règle en allemand écrit, lorsque le subjonctif 1 présent a les mêmes formes que l'indicatif présent, ce qui était le cas ici à la troisième personne du pluriel (*haben, setzen*). Il ne fallait donc absolument pas traduire la forme verbale *setzten* par un imparfait de l'indicatif en français.

Rappelons qu'il est fondamental d'apprendre à repérer ces formes de subjonctif 1 et 2, qui permettent de distinguer le discours rapporté de l'énoncé de faits donnés comme réels, afin d'éviter des contre-sens d'interprétation.

De fait, les deux seules séquences discriminantes au plan de la compréhension (et de la transposition pour la première de ces deux séquences) étaient les suivantes :

*"Dies darf jedoch nicht **darüber hinwegtäuschen**, dass noch eine Menge zu tun bleibt, bis die wirtschaftliche Gleichstellung der Geschlechter gelebte Realität ist" :* le *„darüber“* cataphorique annonce la subordonnée introduite par *dass,* le verbe *hinwegtäuschen* exprime à la fois l'idée de „tromper, leurrer“ *(täuschen)* et de passer par-dessus quelque chose *(hinweg): Il ne faut cependant pas **que cela nous induise en erreur et nous fasse oublier** qu'il reste encore beaucoup à faire avant que l'égalité de fait entre les sexes soit une réalité économique/ Cela ne doit cependant pas **occulter le fait** qu'il reste encore beaucoup à faire avant que …..*

*Laut **einer vom Bundeswirtschaftsministerium in Auftrag gegebenen Studie** :* Il s'agissait ici d'un groupe nominal participial ayant pour base le substantif *„Studie“*, déterminé par le participe II épithète du groupe verbal *„etwas in Auftrag geben“*(commander quelque chose), lequel est à son tour déterminé par son complément d'agent : *vom Bundeswirtschaftsministerium,* d'où la traduction : *selon **une étude commanditée par le Ministère fédéral de l'économie.***

QUESTION

Bundesarbeitsministerin Ursula von der Leyen möchte eine verpflichtende Frauenquote von 30 Prozent für die Aufsichtsräte der börsennotierten Unternehmen einführen. Ist eine solche Maßnahme Ihrer Meinung nach wünschenswert ?

Il fallait lire attentivement la question, car la polémique en Allemagne tourne précisément autour du caractère obligatoire ou non d'un quota de femmes dans les comités exécutifs des entreprises notées en bourse : l'adjectif « **verpflichtend »** avait donc son importance. L'on peut en effet souhaiter une présence de femmes plus marquée au sein des élites dirigeantes des grandes entreprises sans pour autant imposer à ces dernières un quota. Tout en avançant des arguments en faveur des femmes, au nom des principes d'égalité ou bien parce qu'on pense que ces dernières présentent des compétences différentes de celles des hommes en matière de management, on pouvait s'interroger d'une part sur les effets parfois pervers des quotas et de la discrimination positive en général, mais aussi sur l'ingérence de l'Etat dans la gouvernance des entreprises.

Malgré les fautes de langue, quelques essais étaient bien construits et très agréables à lire, avec un effort indéniable de la part de ces candidats pour utiliser des expressions idiomatiques et un lexique varié. Nous renvoyons au rapport de la session 2012 pour les fautes de langue récurrentes, ainsi qu'au rapport d'oral.